

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024**Extrait du registre des délibérations**
République Française**N°DEL_2024_175****CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION**
BOOSTAUFEMININ

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 12 décembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

Présents :

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Eric DUMOULIN, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Véronique LIGNIER, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Laurent LEFEVRE, Nathalie MOULIN, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Virginie MINART-GIVERNE à Paul MARSAL, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Laurence GNEMMI, Laurent MALOCHET à Michèle GRELLIER, Sandrine COMBASTEIL à Franck PACQUET, Jean-Manuel PARANHOS à François SCHMITT, Sophie LEFEBURE à Laurence BOUDER, Arnaud BEAUVOIR à Inès de MARCILLAC, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI, Line HUANG à Jean-Baptiste GODILLON

Secrétaire :

Eric DUMOULIN

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans le cadre de sa politique de promotion et de développement des activités économiques au bénéfice de la population de Chatou, et en particulier des entrepreneuses catoviennes, la commune soutient de nouvelles initiatives.

L'Association BoostAuFéminin a récemment contacté la Commune pour proposer une

nouvelle activité, les « morning boost », qui n'est pas régulièrement proposée sur le territoire.

En complément de la masterclass prévue pour février 2025 et de l'afterwork Octobre Rose 2025 à la Hal Singer, l'Association souhaite organiser des rencontres régulières destinées aux femmes entrepreneuses. Ces événements ont pour objectif de faciliter l'accès à l'entrepreneuriat, encourager les échanges et le partage entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial, soutenir le développement des porteuses de projets et accompagner les femmes dans leur parcours professionnel.

Dans cette perspective, l'Association sollicite le soutien de la commune pour la mise à disposition de salles, afin de permettre à ses membres de se réunir régulièrement pour des matinées d'échanges.

Pour cela, la Commune met à disposition de l'Association les espaces suivants, afin de renforcer son ancrage territorial :

- La salle Desproges du Conservatoire, située 85, boulevard de la République à Chatou, aux dates suivantes : 20 janvier 2025, 6 mars 2025, 11 avril 2025, 19 mai 2025.
- La salle B des Champs Rogers, le 10 juin 2025.
- Pour la masterclass du 10 février 2025 : la salle Desproges ainsi que l'auditorium.
- Pour l'afterwork « Octobre Rose » en octobre 2025 (date à préciser) : la salle polyvalente du 16-25.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu l'avis de la commission Culture-Tourisme-Evenementiel et Développement Economique et Commercial en date du 13 novembre 2024,

Considérant que les propositions de l'Association BoostAuFéminin s'inscrivent pleinement

dans la politique de promotion et de développement des activités économiques de la ville de Chatou en faveur de la population catovienne,

Considérant le projet porté par l'Association visant à promouvoir, encourager, diffuser et soutenir l'entrepreneuriat, en particulier l'entrepreneuriat féminin, à travers la conception, l'organisation ou la contribution à l'organisation d'événements,

Considérant que la commune de Chatou entend poursuivre et renforcer l'ensemble des activités économiques sur son territoire,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** les termes de la convention de mise à disposition de locaux à l'Association BoostAuFéminin,
- **d'autoriser** le Maire à signer la convention et tous les documents y afférents.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 23/12/2024